

Un magazine truffé d'astuces  
et de bonnes idées

# VISION



Dans cette édition:

■ *Fin du diesel*

■ *Avez-vous besoin d'emprunter?*

■ *L'assurance de votre vélo électrique*

 **AQUILAE**

édition août 2017

- 04 Les apps toujours en évolution
- 04 Fin du diesel
- 05 Avez-vous besoin d'emprunter ?
- 06 Comment acheter une voiture
- 08 À la recherche de rendement
- 09 L'assurance de votre vélo électrique
- 10 Page de loisirs

### »» VOTRE OPINION NOUS INTERESSE

Avez-vous des questions à poser ou des remarques à faire au sujet d'un article?

Ou aimeriez-vous voir un sujet spécifique traité dans une prochaine édition?

Laissez-nous le savoir par courriel via [info@aquilae.be](mailto:info@aquilae.be).

Avec l'appui de:



Nous visons toujours le plus haut degré de fiabilité dans nos textes. Nous ne pouvons toutefois pas être tenus responsables pour leur contenu. Vu la complexité de certains sujets, nous nous réservons en outre le droit de les traiter en général ou de manière non-exhaustive. Nous vous conseillons de présenter en personne vos situations concrètes à un de nos courtiers-membres.

© Nos articles ne peuvent être scannés, stockés numériquement, copiés, reproduits ou utilisés à des fins commerciales sans l'autorisation préalable de l'éditeur.

# EDITO

Ces derniers temps, nos services publics bougent beaucoup et dans divers domaines. Sur le plan technique, il est désormais établi qu'ils veulent profiter des possibilités et des applications informatiques actuelles.

Ainsi, la création d'une série de bases de données a de plus en plus d'intérêt pour le citoyen aussi: sur différents sites, il peut accéder à son dossier, qui reprend ses données à caractère personnel en un ensemble clair, complété d'informations qui, sans cela, seraient très dispersées. Des exemples récents: 'mypension' (pour la carrière, la constitution de pension légale et extralégale, la demande de pension), 'MySocialSecurity' (pour la pause carrière, le crédit temps, le calcul des vacances) et 'MyMinfin' (pour les données de votre entreprise et tous les e-Services du SPF Finances). Un effet secondaire de cette évolution, dont on ne peut que se réjouir, c'est qu'il est nettement plus facile d'entrer en contact avec ces services publics.

Par ailleurs, il y a la corvée annuelle de la déclaration d'impôt. Petit à petit, la prolifération des lois, des réglementations et des aides transforment cette obligation en une tâche quasi impossible pour le citoyen moyen. Le fait qu'une série de données soit déjà complétée dans la déclaration (électronique) est louable, certes, mais ce n'est souvent qu'un emplâtre sur une jambe de bois, dans le casse-tête que doit résoudre le contribuable pour remplir correctement toute une série d'autres codes à compléter.

En cette période de l'année, nous voulons plaider pour le confort et l'aide que nous pouvons vous apporter en qualité de courtier en assurances. Plus précisément, nous attirons votre attention sur la protection que peuvent offrir une bonne assurance assistance voyage et une bonne assurance défense en justice. Avec quelques lettres de différence seulement, nous les faisons entrer en action pour vous lorsque des faits imprévus se produisent. Et avec elles, nous pouvons alors faire pour vous le proverbe 'monde de différence'. Examinons ensemble votre situation au départ de cette information lors d'un entretien personnel !

*Votre courtier Aquilae*

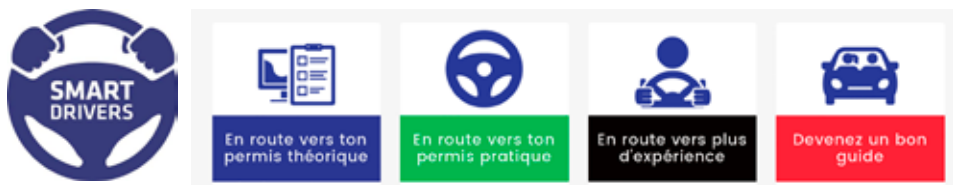
## Un assistant utile pour apprendre à conduire

*Ce n'est plus un secret pour personne: la digitalisation fait désormais partie intégrante de notre quotidien. Si la sphère digitale atteint progressivement toutes les catégories d'âges, les jeunes restent les plus assidus dans le domaine.*

Cependant les statistiques ne plaident pas en faveur des jeunes, ils restent surreprésentés dans les accidents de la route. En 2016, ils étaient impliqués dans 21 % des accidents de la route alors qu'ils représentent seulement 9 % de la population belge.

L'Institut belge pour la sécurité routière (IBSR), en partenariat avec des acteurs privés, a créé une plateforme en ligne et une application afin de promouvoir une conduite sûre et responsable. «**Smart Drivers**» est destinée aux personnes étant sur le point de passer leur permis de conduire théorique ou pratique, mais également aux jeunes conducteurs souhaitant acquérir plus d'expérience ou aux accompagnants bénévoles (les parents).

L'application mesure le comportement au volant et évalue la conduite après chaque parcours. Les bons conducteurs sont récompensés par des badges et des prix offerts par les partenaires privés du projet.



**En apprentissage et/ou jeune conducteur ? Rendez-vous sur [www.smartdrivers.be](http://www.smartdrivers.be) !**

## Vers la fin du Diesel ?

*Les idées reçues concernant la fin des mécaniques alimentées au diesel sont de plus en plus nombreuses. Et pour cause, pour la première fois depuis 1997, on enregistre début 2017 plus d'immatriculations de voitures neuves à moteur essence que diesel.*

Une étude d'UBS (la plus grande banque de gestion du monde) montre clairement que les jours des véhicules diesel sont comptés. Ils devraient même disparaître d'ici 2025...

L'étude repose sur des faits significatifs :

- Le dieseltgate, le scandale des moteurs truqués (Volkswagen),
- La décision de nombreuses grandes villes européennes (Madrid, Paris, Athènes) de lutter contre la pollution et les particules fines dans l'air,
- Les véhicules hybrides ou 100 % électriques qui se font une place dans le marché automobile.

Volvo a même annoncé récemment la fin du développement d'une nouvelle génération de moteurs diesel en raison des coûts importants liés aux réglementations de plus en plus strictes.

**Idée:** si certains assureurs proposent des réductions de primes pour les véhicules équipés d'options de sécurité, pourraient-ils en octroyer aussi sur les véhicules non polluants ?

## Dépêchez-vous d'emprunter !

*Vous rêvez d'acheter votre maison, alors, ne tardez pas. Car conclure un crédit hypothécaire va coûter plus cher dans les mois à venir. Et ce, pour quatre raisons.*

**Les taux bas, c'est fini** - Après plusieurs mois de baisse exceptionnelle, les taux hypothécaires sont repartis à la hausse, au point de franchir aujourd'hui la barre symbolique des 3 %. Toutes les banques ont en effet relevé leurs taux au cours des derniers mois. Cette tendance à la hausse devrait d'ailleurs se confirmer dans les mois qui viennent.

**L'inflation est de retour** - Si les taux hypothécaires remontent, c'est bien sûr parce que les conditions sur les marchés internationaux sont moins favorables qu'en 2015 et 2016. En cause, la remontée des taux américains enclenchée par la FED et un regain de tension sur les obligations européennes. En Belgique, l'inflation s'est hissée, au mois de mai, à près de 3 %. Or, dans le même temps, les comptes d'épargne n'offrent toujours que le minimum légal de 0,11 %, prime de fidélité comprise.

**Le gendarme bancaire est aux aguets** - Outre une inflation qui s'accélère, il y a aussi pour expliquer ce probable resserrement du crédit, le fait que la Banque Nationale s'inquiète de la dette des ménages belges. Il faut savoir en effet que la dette cumulée des Belges s'élève à 263 milliards, soit 60 % du PIB. Selon la BNB, l'octroi du crédit aux ménages augmente au rythme de 5 % par an. Les banques prêtent donc davantage et à plus de monde. C'est pour cela que la BNB a décidé de serrer la vis.

**Les banques vont prêter moins facilement** - Les banques belges maintiendront leur politique d'acceptation actuelle qui tient déjà compte de paramètres liés, entre autres, au profil du client et au type de l'opération. Par contre, bonne nouvelle, l'idée selon laquelle les banques ne prêteront plus aux clients n'ayant pas au minimum un apport en cash de 20 % de la valeur du bien qu'ils veulent acquérir, est une *fake news*. Pas d'inquiétude, mais il vous faudra par contre toujours la somme qui couvre les frais liés au crédit, soit les frais d'hypothèque et les frais de notaire. Soit entre 12 et 18 %. Clairement, le jeune qui ne sera pas aidé par ses parents ou qui ne dispose pas d'une épargne suffisante va être fortement pénalisé en terme de taux ou de resserrement des conditions d'octroi de son crédit.

En conclusion, si vous devez racheter votre crédit ou que vous comptez acheter une maison, dépêchez-vous !

# Renting, Leasing ou Achat: quelle solution pour acquérir votre véhicule ?

*Si vous devez acquérir un véhicule en tant qu'indépendant ou dirigeant d'entreprise, il existe de nombreuses formules sur le marché. Ces solutions vous seront plus ou moins adaptées en fonction de la santé de vos finances, de votre capacité d'emprunt ou enfin de votre envie de n'avoir à vous occuper de rien !*

La première chose à faire est donc de vous poser certaines questions:

- Quelle utilisation pour le véhicule? Kilométrage faible ou élevé?
- Quelle est votre situation financière? Possibilité de paiement cash? Emprunt?
- Qui va se charger de la gestion du véhicule (entretien, assurances, pneus...)?
- À quelle échéance remplacer le véhicule? Que faire une fois qu'il est financé?

## 1 Achat sur fonds propres

Le véhicule est acheté grâce à vos fonds propres et est repris dans le poste «matériel roulant» de votre bilan. Il y a donc une possibilité d'amortissement (généralement en 5 ans, voire 4 ans s'il roule beaucoup).

Cette formule est peu conseillée pour les petites entreprises ou pour les entrepreneurs en début d'activité, car elle entraîne une forte mobilisation du capital et limite les possibilités de crédits. A contrario, l'achat sur fonds propres permet de se passer de remboursements mensuels et augmente la valeur du passif.

## 2 Achat via financement bancaire

Dans la foulée de l'achat sur fonds propres, le financement permet d'être propriétaire en plein de son véhicule, tout en n'ayant pas à sortir le montant complet en une seule fois.

Côté comptabilité, cette solution est similaire à l'achat sans financement. Elle y ajoute l'intérêt dû à la banque qui est entièrement déductible fiscalement, mais pour autant que la durée du financement soit d'au moins deux ans.

## 3 Le leasing financier

Avec cette formule, vous faites appel à une société de leasing qui va acquérir le véhicule de votre choix et vous le mettra en location contre un loyer mensuel préconvenu.

La différence principale se situera au terme du contrat ou vous disposerez d'une option d'achat du véhicule, exprimée sous forme d'un pourcentage (maximum 15 %) du prix d'achat.

Si vous levez l'option d'achat, vous deviendrez à ce moment plein propriétaire du véhicule, et pourrez éventuellement le revendre pour engranger une plus-value (taxable).

Une autre particularité importante est que la TVA sur l'achat du véhicule est réglée par la société de leasing. En tant que client, vous ne devrez payer que la TVA sur le loyer mensuel.

## 4 Le renting financier

C'est une variante du leasing financier, avec une différence majeure au niveau de l'option d'achat. En effet, elle doit ici dépasser 15 % du montant de l'achat, ce qui induit une différence de traitement au niveau fiscal.

C'est la société de leasing qui va reprendre le véhicule dans son bilan et l'amortir. Dans le chef du client, les loyers mensuels seront des frais partiellement déductibles, mais qui n'apparaîtront nulle part dans le bilan.

L'avantage est qu'ici la capacité d'emprunt n'est pas affectée par «l'acquisition» du véhicule de société. Une formule intéressante, mais qui implique toujours la gestion au jour le jour du parc de véhicules.

## 5 Le leasing opérationnel

Avec cette solution, vous ne financez plus un véhicule. En effet, il y a transfert de risque puisque le véhicule, ainsi que son immatriculation appartiendront à la société de leasing qui devra assumer tous les coûts liés à son utilisation: entretien, pannes, assurances...

Pour les entreprises qui utilisent de nombreux véhicules, ce choix peut être judicieux, car il permet d'évaluer avec précision et sans surprises le budget pour le matériel roulant.

Tableau comparatif

	Achat sur fonds propres	Financement	Leasing financier	Renting financier	Leasing opérationnel
La capacité de crédit est-elle affectée ?	Oui	Oui	Oui	Non	Non
Intérêts à payer ?	Non	Oui	Oui	Oui	Oui
L'argent reste-t-il disponible ?	Non	Oui	Oui	Oui	Oui
Intérêts déductibles à 100 % ?	Non	Oui	Oui	Oui	Oui
Bénéfice possible lors de la revente ?	Oui	Oui	Oui	Oui	Non
Le client doit-il amortir le véhicule ?	Oui	Oui	Oui	Non	Non
Faut-il préfinancer la TVA ?	Oui	Oui	Non	Non	Non
Le client doit-il supporter les risques ?	Oui	Oui	Oui	Oui	Non
TVA à payer sur la valeur résiduelle ?	Oui	Oui	Oui	Oui	Non
Kilométrage annuel à fixer impérativement ?	Non	Non	Non	Non	Oui
Prix du véhicule tout compris et fixe ?	Non	Non	Non	Non	Oui
Le client devient-il propriétaire ?	Oui	Oui	Oui (à la fin)	Oui (à la fin)	Non
Véhicule immatriculé au nom du client ?	Oui	Oui	Oui	Oui	Non

# Étaler vos investissements dans le temps



Étaler vos investissements dans le temps est le meilleur remède contre les caprices de la bourse.

Nous avons abordé ce thème il y a un an, mais certaines adaptations ont eu lieu depuis. Le paramètre le plus difficile à maîtriser en matière d'investissement, c'est le timing. Personne ne peut être certain qu'il achète au prix «plancher» ou vend au prix le plus élevé. Pour éviter cette difficulté, il suffit d'étaler ses investissements dans le temps en versant chaque mois un «petit» montant.

Investir périodiquement vous permet de réduire le risque.

Le fait d'investir périodiquement constitue avant tout une façon de contrôler le risque. Il vous permet en effet de lisser le prix d'achat et ainsi d'être moins exposé aux fluctuations du marché.

## Faites de la volatilité votre alliée.

Grâce à l'étalement de vos versements, lorsque le cours est bas, vous achetez plus de parts/unités pour le même prix. Par contre, lorsque le cours est élevé, vous en achetez moins, mais le

plus grand nombre de parts/unités achetées, lorsque le cours était bas, bénéficie aussi de cette hausse. C'est donc la volatilité du ou des fonds qui vous offre ce surcroît de rendement.

Hormis les avantages repris ci-dessus, certaines compagnies nous permettent aujourd'hui de vous proposer les épargnes fiscalisées, épargne-pension, assurances vie long terme et assurances de groupe en se servant du même principe. Ce qui a pour effet positif de compenser et de pallier la faiblesse des taux de l'épargne habituelle (la branche 21). Car il n'est pas rare de connaître, sur ce genre d'épargne, fiscalisé ou non, des rendements sur la durée de vie d'un contrat de plus de 4 %/an et si vous optez pour une épargne-pension avant vos 30 ans, les rendements peuvent facilement être encore plus élevés. Dans ce genre de contrat, le temps est votre allié.

## Conclusion

Au lieu de subir les soubresauts de la bourse, autant s'en faire une alliée. Et le mieux est comme d'habitude d'en parler avec votre courtier Aquilae.

# Roulez jeunesse !

Ça y est, c'est décidé, vous avez acheté un vélo électrique. Devez-vous l'immatriculer, comment pouvez-vous être assuré? Tentons d'éclaircir la situation...

Un **vélo électrique sans moteur autonome** est en général assuré par votre assurance familiale (vie privée), qui prendra en charge le dommage que vous causeriez à un tiers.

Un **vélo électrique avec moteur autonome** (sans devoir pédaler) devra être assuré en responsabilité civile auto.

Qu'il soit avec ou sans moteur autonome, si **sa vitesse dépasse 25 km/h** («speed pedelec»), il faudra procéder à son immatriculation.

Ensuite pour couvrir les **dégâts** au vélo, différentes pistes s'offrent à vous et permettent d'assurer le vol du vélo, les dégâts matériels subis lors d'un accident. Certaines assurances permettent une absence de vétusté pendant 3 ans et une franchise relativement faible.

Et en cas de **panne**? Vous pouvez bénéficier en général d'une couverture en Belgique et jusqu'à 30 km au-delà des frontières qui prévoit un rapatriement du vélo et du cycliste.

Vos **lésions corporelles** peuvent bien sûr être également assurées en cas de chute ou d'accident de circulation. Il existe des formules pour couvrir vos frais médicaux, votre incapacité permanente ou même le décès. Pour ce cas, vous pouvez également opter pour une solution de couverture accident qui assurera tous les membres de la famille dans n'importe quelle situation de circulation, bus, train, moto, vélo via une couverture distincte.

Dans tous les cas, pour vous, mais également pour vos enfants, une protection juridique globale souscrite auprès d'une compagnie d'assurance distincte permettra de chiffrer le dommage subi et d'assumer la **défense de vos intérêts** en cas de conflit de circulation. Ce qui vous évite de devoir vous contenter d'une proposition forfaitaire d'indemnisation si une tierce partie est responsable de votre accident.

Enfin, que votre vélo soit électrique ou non, n'oubliez pas de penser à votre visibilité sur la route, phares et bandes réfléchissantes peuvent vous aider à vous faire remarquer!

## J'ai acheté un vélo électrique, à quoi dois-je penser en matière d'assurance?

- La responsabilité des dommages que je peux causer à autrui (parfois une obligation légale)
- Les dommages au vélo
- Le vol du vélo
- L'assistance en cas de panne, crevaison
- Les lésions corporelles subies en cas de chute ou accident de circulation
- La défense de mes intérêts si je suis victime d'un accident avec un tiers responsable





## BeerBrothers

Un nouveau concept a vu le jour à Waterloo l'année dernière. Lancé par deux frères passionnés de bières en tout genre, ce BeerShop est le premier à s'installer dans le Brabant Wallon. Un lieu où on peut acheter de la bière des quatre coins du monde, mais pas seulement, car le bar est ouvert et tout le monde est invité à déguster de la bière dans un lieu agréable, entouré de passionnés ou simplement d'amateurs de ce breuvage à base de houblon (orge), levure, eau et sucre.

Les deux frères se sont spécialisés dans les bières de microbrasseries belges. Car 80 % des sortes de bières qu'on peut trouver chez BeerBrothers proviennent de notre beau pays et les 20 % restants proviennent du reste du monde. Sans oublier que les microbrasseries ne livrent pas dans le commerce traditionnel.

Vous y trouverez des bières, outre les ingrédients de base, aux épices (piment d'Espelette, cardamome, anis, réglisse) ou encore des bières au goût de fruit, banane, orange, fraise. Vous essayerez aussi des bières d'Abbaye bien connues, mais ayant fermenté dans des cuves qui ont servi à du cognac, du whisky et du rhum. Sans oublier la bière au chocolat et bien d'autres encore.

Pour déguster ou acheter, les BeerBrothers vous accueillent du mardi au samedi pour vous faire découvrir leur passion.



## »»» Le réseau Aquilae

Vous trouverez toutes les coordonnées de nos bureaux-membres sur [www.aquilae.be](http://www.aquilae.be)

